

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 NOVEMBRE 2020

Le Conseil Municipal de Charbonnier les Mines s'est réuni le 04 novembre 2020 sous la présidence de M. Pascal Berthelot, Maire.

Etaient présents :

M. BERTHELOT Pascal, Maire, Mme JACQUET Marie-Laure, M. PAULET Sébastien, Mme MESTRE Hélène, M. BESSON Nicolas, Maires Adjoints, M. ANASTACIO José, M. BEAUDIER Ruben, M. FARY Jean-François, M. MARQUES Adelino, M. PELISSIER Philippe, Melle ROUX Céline, M. TIXIDRE Richard, Mme SOUSA Noémie.

Absents excusés : Mme DELMARCHE Valérie (qui a donné procuration à M. BERTHELOT), M. LONGHI Antonio (qui a donné procuration à M. PAULET).

Secrétaire de séance : M. BESSON Nicolas.

Différentes questions étaient à l'ordre du jour :

1. ADHESION A LA MISSION FACULTATIVE D'ACCOMPAGNEMENT A LA GESTION DES SITUATIONS D'INAPTITUDE PHYSIQUE

Le Conseil donne son accord à l'adhésion la mission d'accompagnement à la gestion des situations d'inaptitude physique, proposée par le Centre de Gestion du Puy de Dôme à compter du 1er janvier 2021, pour le personnel communal.

2. AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'EXPERIMENTATION DE LA MEDIATION PREALABLE OBLIGATOIRE

Le Conseil donne son accord à la prolongation de la convention signée par la commune et le Centre de Gestion du Puy de Dôme pour la mise en œuvre de la médiation préalable obligatoire en cas de litiges.

3. REMBOURSEMENT FRAIS DE REPAS POUR LA SAINTE BARBE 2019

Compte tenu de la facture réglée auprès du traiteur, le Conseil fixe la participation à 16 € par personne et demande le remboursement auprès des communes de Sainte Florine, Brassac les Mines et Auzat la Combelle.

4. CONVENTION POUR LA FOURNITURE DES REPAS A LA CANTINE SCOLAIRE DE CHARBONNIER LES MINES

Le Conseil approuve la convention signée avec ETAP 43, compte tenu de la fermeture du restaurant de Charbonnier, pour la fourniture des repas à la cantine scolaire jusqu'à dénonciation d'un des deux parties.

5. TRANSFERT DU BUDGET ASSAINISSEMENT A L'AGGLO PAYS D'ISSOIRE

Le budget assainissement de Charbonnier les Mines ayant été transféré au 01 Janvier 2020, le Conseil a autorisé le transfert des excédents de fonctionnement et d'investissement à l'Agglo pays d'Issoire.

6. ADHESION A L'ADIT (AGENCE DEPARTEMENTALE D'INGENIERIE TERRITORIALE)

Il donne son accord à l'adhésion à l'Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale afin de pouvoir disposer des conseils du Département pour la gestion du site internet de la Commune.

7. PROJET D'EXPLOITATION D'UN ANCIEN TERRIL DE SCHISTES MINIERS AU LIEU DIT BAYARD, COMMUNE DE BRASSAC LES MINES

Soucieux de son attachement à la préservation des milieux naturels, le Conseil souhaite différer son avis afin d'étudier le dossier en détail.

8. REHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE : CHOIX DES ENTREPRISES

Le Conseil retient les entreprises suivantes pour les travaux de réhabilitation de la salle polyvalente :

- LOT n° 1 : Démolitions Gros Œuvre	EURL MARTINS Edgar	6 320.00 € H.T.
- LOT n° 2 : Menuiseries Extérieures Alu	De A Z fermetures	20 598.84 € H.T.
- LOT n° 3 : Cloisonnement peinture menuiseries intérieures	COUTAREL SARL	41 300.00 € H.T.
- LOT n° 4 : Carrelage faïence	SARL MARQUES SOUSA	2 493.00 € H.T.
- LOT n° 5 : Electricité	AED Tertiaire	17 935.47 € H.T.
- LOT n° 6 : Chauffage Plomberie Sanitaire VMC	CF2C Chastang	3 399.70 € H.T.
- LOT N° 7 : Equipement de cuisine	AUVERGNE DEGRE SERVICE	7 070.67 € H.T.

9. QUESTIONS DIVERSES

- Le Maire informe les élus de l'obtention de la subvention DETR (Etat) pour le réaménagement de la salle polyvalente.
- Il indique que l'Agglo pays d'Issoire a attribué à la commune de CHARBONNIER LES MINES un fonds de concours de 90 000 € pour le financement d'équipements.
- Le Conseil Municipal s'inquiète de la fermeture de deux commerces dans le quartier commercial, compte tenu de la situation économique actuelle et suit la situation avec beaucoup d'incertitudes.
- Remerciements les plus vifs adressés à José Anastacio pour la fabrication de boîtes à livres ainsi que l'entreprise TFZ pour le don du bois.
- Suite à de nombreuses coupures d'électricité, le Conseil Municipal regrette le manque de coordination des différents services.